

SLA AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Conseil Régional d'Alsace de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

ASSOCIATION AMITEL

8 rue de Soleure

67085 STRASBOURG CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2022

ASSOCIATION AMITEL

8 Rue de Soleure

67085 STRASBOURG CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale du 21 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ Dans le cadre de notre appréciation du montant des produits d'exploitation, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application du principe de rattachement des subventions d'exploitation à leur exercice d'attribution ainsi que de la correcte application du principe de séparation des exercices sur les ressources.
- ✓ Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients et des dettes fournisseurs ou sociales, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de contrôles appropriés et par sondages, de leur correcte évaluation et de leur apurement à bonne date ;
- ✓ Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des dettes financières et des actifs financiers, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de procédure de circularisation auprès des établissements financiers, de leur correcte évaluation ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Oberhausbergen, le 17 Mai 2023

Le commissaire aux comptes
SLA AUDIT



représenté par Laurent SCHAEFFER

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	105 978	105 978		
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	93 082	85 488	7 594	11 778
	Autres immobilisations incorporelles (1)	21 470	21 470		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 076 577		2 076 577	2 076 577
	Constructions	12 822 386	3 865 119	8 957 267	9 401 544
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	131 592	111 062	20 530	24 385
	Autres immobilisations corporelles	2 013 754	1 262 823	750 931	865 958
	Immobilisations corporelles en cours	179 650		179 650	31 400
	Avances et acomptes	9 886		9 886	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	12 944		12 944	12 944	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	200 000		200 000	200 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 125		4 125	4 125	
TOTAL (I)	17 671 445	5 451 940	12 219 505	12 628 711	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 456		1 456	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	65 193	262	64 931	95 374
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 154 730	105 000	2 049 730	2 262 000	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	300 000		300 000	300 000	
DISPONIBILITES	1 971 357		1 971 357	1 228 641	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 146		13 146	8 467
	TOTAL (II)	4 505 881	105 262	4 400 619	3 894 482
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	22 177 325	5 557 202	16 620 124	16 523 193	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	160 211	160 211
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	2 917 327	2 589 094
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	407 231	328 234	
	Total des fonds propres (situation nette)	3 484 769	3 077 538
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	4 284 796	4 513 488
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	4 284 796	4 513 488
	Total des fonds propres	7 769 565	7 591 027
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	27 000	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	27 000	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	386 162	269 730
	Total des provisions	386 162	269 730
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 085 019	7 409 589
	Emprunts et dettes financières divers	289 799	286 202
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 769	237 377
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	443 273	390 898
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 873	204 620	
Autres dettes	128 663	133 751	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	8 437 397	8 662 437
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	16 620 124	16 523 193
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	407 230,89	328 233,55
	(1) Dont à moins d'un an	1 665 189	1 680 118
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 108	3 964

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	16 521	15 089
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	7 574	6 494
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 541 066	3 095 556
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	213 685	162 432
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	50 436	98 949	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	10 446	48 376	
	Total des produits d'exploitation	3 839 728	3 426 896
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 699 963	1 580 905
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	142 617	119 666
	Salaires et traitements	678 723	599 907
	Charges sociales	306 675	259 386
	Dotation aux amortissements et dépréciations	637 105	616 244
	Dotation aux provisions	116 432	84 279
Reports en fonds dédiés	27 000		
Autres charges	16 955	45 096	
	Total des charges d'exploitation	3 625 469	3 305 483
	RESULTAT D'EXPLOITATION	214 259	121 413

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		214 259	121 413
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 523	4 866
	Total des produits financiers	4 523	4 866
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	75 807	58 711
	Total des charges financières	75 807	58 711
RESULTAT FINANCIER		(71 284)	(53 845)
RESULTAT COURANT avant impôts		142 975	67 568
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	22 861 243 638	71 032 228 746
	Total des produits exceptionnels	266 499	299 778
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 238	39 025
	Total des charges exceptionnelles	2 238	39 025
RESULTAT EXCEPTIONNEL		264 261	260 754
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		5	88
TOTAL DES PRODUITS		4 110 750	3 731 540
TOTAL DES CHARGES		3 703 519	3 403 306
EXCEDENT ou DEFICIT		407 231	328 234
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 620 124** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 4 110 750** euros et un total **charges de 3 703 519** euros, dégageant ainsi un **résultat de 407 231** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont:

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée d'un montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Informations complémentaires

- Evénements significatifs de l'exercice:

· **Immeuble Résidence Soleure (155 logements) :**

AMITEL avait perçu de la CAF une aide à l'investissement attribuée au titre de la rénovation du Foyer (1et 8 Rue de Soleure) pour une capacité initiale de 147 lits. Cet agrément fut renouvelé en 2013 pour une capacité de 90 lits. AMITEL était redevable d'un montant de 147 965.45€, l'ensemble de cette dette est apurée depuis 2017.

En 2016, 31 chambres ont été transformées en studettes équipées d'une kitchenette. L'investissement inscrit à l'actif du bilan s'est élevé à 273 430€. Celui-ci a été financé par un prêt bancaire contracté auprès de la banque postale avec le nantissement d'un contrat de capitalisation souscrit à hauteur de 200 000€.

- **Travaux de réhabilitation 1 rue de Soleure :** l'établissement fermé depuis le 01/07/2019 pour réhabilitation extension a été réouvert en 04/2021. La réception des travaux a eu lieu le 05/04/21. Le montant des travaux inscrits à l'actif au 31/12/22 est de 3 661 651.07€. Cette opération

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Puis, à hauteur de 2 370 383€ par des emprunts. Les emprunts souscrits auprès de la CDC sont garantis par l'ÉMS et l'emprunt souscrit auprès de la banque postale est garantie par la Sogama et le nantissement d'un contrat de capitalisation souscrit à hauteur de 200 000€.

- Immeuble Tour Seegmuller - MUI (169 logements) :

Le 29/08/2014, un bail commercial sur une durée de 50 années a été signé avec la SERS, conférant l'exploitation des constructions à l'association AMITEL.

Garantie donnée: Nantissement d'un compte Tonic du crédit Mutuel à hauteur de 300 000€.

Les frais d'enregistrement et frais d'actes dudit bail ont été portés en frais d'établissement (PCG art. 361.1) s'agissant de dépenses correspondant à des "frais d'ouverture, d'extension engagés à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble".

Ces immobilisations sont amorties sur 5 ans à compter de la mise en exploitation du site Seegmuller en septembre 2015.

Les travaux d'aménagement de la partie "Gîte-Hotel" inscrits en immobilisation en cours au 31/12/2015 ont été immobilisés et amorties à compter du 01/01/2016, date de mise en exploitation de cette partie du bâtiment.

- Indemnités de fin de carrière:

À la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 134 162 euros. L'association a pris la décision de provisionner cette dette dans les comptes ce qui constitue une méthode préférentielle. L'impact en charge sur le résultat s'élève à 32 432 euros pour l'année 2022.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2022
- Taux d'actualisation : 1.63%
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Convention collective : Forger de jeunes travailleurs
- Table de mortalité : TG05

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
- 65 ans pour la catégorie : Cadres
- 65 ans pour la catégorie : Non cadres

- Progression de salaires

- o 2% Constant pour la catégorie : Cadres
 - o 2% Constant pour la catégorie : Non cadres
 - Taux de rotation
 - o Faible pour la catégorie : Cadres
 - o Faible pour la catégorie : Non cadres
 - Taux de charges sociales patronales
 - o 52 % pour la catégorie : Cadres
 - o 52 % pour la catégorie : Non cadres
- Elle ne fait pas l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

- Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

- Nature et évaluation des contributions volontaires

Les contributions volontaires ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisées dans l'annexe du fait d'un manque d'informations en permettant une évaluation fiable.

- Provision pour gros entretien (PGR)

Les règles relatives aux dépenses de gros entretien et composants figurent à l'article 214-10 du PCG (ancien article 311-2). Les dépenses de gros entretiens sont les dépenses qui font l'objet de programmes pluriannuels. Ce sont des composants de seconde catégorie.

Pour la MUI le bail commercial signé sur 50 ans avec la SERS prévoit qu'Amittel prene tous les frais d'entretien et de grosses réparations à sa charge et puisse restituer le bien dans l'état où il a été donné à Bail.

Amittel a demandé à la SERS une approche par composants des travaux réalisés. La PGR est calculée à hauteur de 0.6% du prix de revient de l'opération (actualisé). Soit 0.6% de 14 Millions (coût travaux construction MUI), soit 84 000€/an.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bâtiment est exploité depuis le mois de juillet 2019. Au 31/12/2022 la SCIA PHARIED, dans laquelle AMITEL détient des parts, était toujours propriétaire de ce bâtiment. Au moment du transfert de propriété il sera intégré dans les immobilisations d'AMITEL et amorti par composants sur une durée moyenne d'environ 35 ans. Afin de tenir compte de cette charge d'amortissement une provision d'un montant de 105 000 euros a été comptabilisée dans les comptes couvrant la période de juillet 2019 à décembre 2022.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	105 978					105 978
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	114 553					114 553
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220 531					220 531
CORPORELLES						
Terrains	2 076 577					2 076 577
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	6 085 301					6 085 301
Instal technique, matériel outillage industriels	6 720 221		16 864			6 737 085
Instal., agencement, aménagement divers	131 592					131 592
Matériel de transport	599 836		11 498		2 199	609 135
Matériel de bureau, informatique et mobilier	57 688					57 688
Emballages récupérables et divers	1 256 798		11 139			1 267 937
Immobilisations corporelles en cours	78 994					78 994
Avances et acomptes	31 400		148 250			179 650
			9 886			9 886
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 038 407		197 637		2 199	17 233 844
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	12 944					12 944
Autres titres immobilisés	200 000					200 000
Prêts et autres immobilisations financières	4 125					4 125
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	217 069					217 069
TOTAL	17 476 007		197 637		2 199	17 671 445

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	105 978			105 978
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	102 775	4 183		106 958
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	208 753	4 183		212 936
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 572 790	213 834		1 786 624
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 831 187	247 308		2 078 495
	Instal technique, matériel outillage industriels	107 207	6 054	2 199	111 062
	Autres instal., agencement, aménagement divers	388 647	44 505		433 152
	Matériel de transport	55 477	2 099		57 576
	Matériel de bureau, mobilier	666 070	81 190		747 260
Emballages récupérables et divers	17 163	7 672		24 835	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 638 542	602 660	2 199	5 239 004	
TOTAL		4 847 295	606 844	2 199	5 451 940

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	101 730	32 432		134 162
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	168 000	84 000		252 000
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		269 730	116 432		386 162
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	1 106	262	1 106	262
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	75 000	30 000		105 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	76 106	30 262	1 106	105 262
TOTAL GENERAL		345 836	146 694	1 106	491 424
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		146 694	1 106		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 125		4 125
	Clients, usagers douteux ou litigieux	523	523	
	Autres créances clients, usagers	64 669	64 669	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 348	1 348	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	274 721	274 721	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	481 640	481 640	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 397 020	1 397 020	
Charges constatées d'avance	13 146	13 146		
	TOTAL DES CREANCES	2 237 194	2 233 069	4 125
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 108	1 108		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	7 083 912	311 704	897 947	5 874 261
	Emprunts et dettes financières divers	289 799	289 799		
	Fournisseurs et comptes rattachés	428 769	428 769		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	135 718	135 718		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	157 715	157 715		
	Impôts sur les bénéfices	5	5		
	Taxes sur la valeur ajoutée	129 178	129 178		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 657	20 657		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 873	61 873		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	128 663	128 663			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	8 437 397	1 665 189	897 947	5 874 261
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		338 248			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	160 211				160 211
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	2 589 094	328 234			2 917 327
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	328 234	(328 234)	407 231		407 231
Situation nette	3 077 538		407 231		3 484 769
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 513 488		(54 804)	173 888	4 284 796
Provisions réglementées					
TOTAL	7 591 027		352 427	173 888	7 769 565

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		355 262
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		40 328
<i>Int.couru empr.etabl</i>	40 328	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		158 524
<i>Fourn.fis non parven</i>	158 524	
Dettes fiscales et sociales		143 303
<i>Dettes prov conges payes</i>	45 530	
<i>Person autr charg a</i>	48 694	
<i>Ch.soc.dette cong.a</i>	23 443	
<i>Org.soc. produits a recevoir</i>	23 955	
<i>Uniformalion (11609725)</i>	1 681	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		11 807
<i>Fourn.immo.fact.non.parvenues</i>	11 807	
Autres dettes		1 300
<i>Avoirs à établir décompte de c</i>	1 300	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		567 606
Autres créances clients		26 771
<i>Clts-factures à établir</i>	26 771	
Autres créances		540 835
<i>Rab.rem.risl.avoir a</i>	26 230	
<i>Subv inv cus a rec</i>	156 950	
<i>Subv cafa recevoir</i>	38 661	
<i>Subvention a recevoir fonjep</i>	59 877	
<i>Subv region a rec</i>	8 000	
<i>Subv.inv a rec</i>	218 152	
<i>Interets courus a re</i>	32 965	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			13 146
Fournisseurs, CCA	01/01/2023 31/12/2023	13 146	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			13 146

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	5	
	Professions intermédiaires		
	Employés	15	
	Ouvriers		
	TOTAL	20	

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SUBVENTIONS	ETAT	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	790 200			790 200
	CUS	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	216 685			216 685
	VILLE de Strasbourg	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	486 006			486 006
	Conseil Général	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	340 495			340 495
	CAF	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	502 876			502 876
	Région	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	100 000			100 000
	ETAT	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	913 000			913 000
	Conseil Général	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	605 900			605 900
	CUS	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	1 099 930			1 099 930
	CAF	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	706 850			706 850
	Région	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	289 481			289 481
	Etat	PLAI Extension Sol 1	90 000			90 000
	CAF	Rehabilitation et extension Sol 1	500 000			500 000
	Fondation Batigère	Bureau Mobile CAP LOJI	10 000		10 000	0
	Aliances Territoires	Bureau Mobile CAP LOJI	10 000		10 000	0
	Crédit Agricole Alsace Vosges	Bureau Mobile CAP LOJI	2 800		2 800	0
	Fondation BTP Plus	Bureau Mobile CAP LOJI	30 000		30 000	0
	EUROMETROPLE	Réhabilitation Foyer 1 Rue Soleure	205 900	0		205 900
	EUROMETROPLE	Extension Foyer 1 Rue Soleure	108 000	0		108 000
	FEDER	Extension Foyer 1 Rue Soleure	148 365	0	2 004	146 361
TOTAL			7 156 488	0	54 804	7 101 684

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
REPRISES	ETAT	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	526 619	20 374		546 993	
	CUS	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	147 113	5 067		152 180	
	VILLE de Strasbourg	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	333 232	10 734		343 966	
	Conseil Général	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	231 628	7 873		239 501	
	CAF	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	361 934	10 484		372 418	
	Région	Rénovation Foyer 1&8 Rue Soleure	68 169	2 284		70 453	
	FEDER	Rehabilitation Soleure1	31 734	42 285		74 019	
	ETAT	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	225 146	29 479		254 625	
	Conseil Général	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	149 416	21 611		171 027	
	CUS	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	271 243	39 231		310 474	
	CAF	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	174 308	25 211		199 519	
	Région	Construction Foyer Rue de l'hôpital militaire	71 385	10 325		81 710	
	Fondation Batigère	Bureau Mobile CAP LOJI	9 761	239	10 000	0	
	Aliances Territoires	Bureau Mobile CAP LOJI	9 761	239	10 000	0	
	Crédit Agricole Alsace Vosges	Bureau Mobile CAP LOJI	2 285	535	2 800	0	
	Fondation BTP Plus	Bureau Mobile CAP LOJI	29 283	717	30 000	0	
	TOTAL			2 642 997	226 688	52 800	2 816 885

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2022	Montant perçu 2022	Montant restant à percevoir en 2023
FONJEP	Postes animateurs	23 453	0	23 453
CAF	Prestation de services	93 861	55 200	38 661
CEA	CAP LOJI	45 680	45 680	0
Region Grand Est	LOJ'Toit	20 000	12 000	8 000
CILGERE	Action logement	3 810	3 810	0
Région Grand Est	Revalorisation Segur	26 880	26 880	0
TOTAL		213 684	143 570	70 114